

“ Agglomération, villes centres ou périphériques : des collectivités publiques au service de la culture. Dans quel espace, pour quelle coopération ? ”

Synthèse des rencontres IDDAC du vendredi 15 avril à l'Espace Culturel du Bois Fleuri de Lormont par Jean-Pierre AUGUSTIN, Université Michel de Montaigne Bordeaux3, ADES, UMR 5185 du CNRS, MSHA.

Les rencontres IDDAC de Lormont ont rassemblé un grand nombre d'opérateurs culturels du département et de la région et il convient tout d'abord de rappeler les objectifs des organisateurs :

“ Les espaces de l'action culturelle territoriale sont en train de changer d'échelle. Leur évolution est en même temps riche de transformations sur le plan des processus, des acteurs et des finalités en jeu. Les échelles de la politique culturelle, qui faisaient intervenir, aux côtés du Ministère de la culture, les villes en première ligne, sont en train de laisser une place aux communautés urbaines et d'agglomération. La variété de ce mouvement de transfert est considérable, et témoigne de la multiplicité des variables, contraintes et opportunités qui existent dans la France urbaine contemporaine. Les processus touchant à l'intervention culturelle “ en ville ” concernent aussi le développement, depuis une vingtaine d'années, de la politique de la ville et de son volet culturel. De nouveaux processus de partenariat affectent le lien entre intégration sociale et action culturelle. Ils interrogent aussi la place de l'art contemporain dans une intervention culturelle territoriale ”.

Le séminaire a été organisé sur la base de deux sessions distinctes. La première concernant l'enjeu du changement d'échelle, au travers du thème : “ les agglomérations et la culture ”. La seconde proposant à la fois un bilan et des perspectives de la dimension culturelle de la politique de la ville, et l'examen d'un programme singulier : “ Les Nouveaux Commanditaires ”, de la Fondation de France, en partenariat avec les acteurs de terrain. Pour cela, des intervenants de statuts différents : experts, représentants du ministère de la culture, de collectivités territoriales, médiateurs de programmes en région se sont succédé à la tribune et ont répondu aux questions de l'auditoire.

Pour la première session, et après l'exposé introductif d'Emmanuel Négrier, Robi Rhebergen, chargé de Mission Culture à la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand a rappelé l'histoire du contexte local : “ Venue plus tard que certaines autres communautés d'agglomération à la compétence culturelle, Clermont-Communauté est une agglomération de 21 communes et 283000 habitants. À partir de 2002 s'engage un processus partenarial d'élaboration d'un schéma d'orientation communautaire du développement culturel, qui répond à deux défis : conforter le rayonnement de l'agglomération dans le concert français et européen des métropoles ; renforcer le service public culturel dans un contexte de solidarité territoriale ”. R. Rhebergen a mis l'accent sur les trois dimensions suivantes : 1° la méthode d'élaboration du schéma et les relations élus-administration-acteurs culturels - 2° l'articulation des dimensions "rayonnement métropolitain" et "service public culturel de proximité" - 3° les enjeux de politique artistique, culturelle et territoriale.

Jean-Louis Biard, directeur général adjoint de Rennes-Métropole a évoqué le transfert de compétence à la politique culturelle communautaire. “ Communauté d'agglomération regroupant autour de Rennes (210.000habitants) 37 communes et au total 380.000 habitants Un district créé en 1970, l'adoption dès 1992 de la taxe professionnelle unique, la transformation en communauté d'agglomération au 1 janvier 2000 et le choix de la compétence optionnelle "Construire, aménager, entretenir ... etc", le transfert au 1 janvier

2001 du projet NEC (Les Champs Libres), du Musée de Bretagne, de l'Ecomusée du Pays de Rennes, de la Bibliothèque centrale. En transférant quelques grands établissements, les coûts culturels sont partiellement pris en charge par la fiscalité portant sur le développement économique. Par l'application d'un principe stricte de subsidiarité, chaque commune reste maître de sa politique culturelle. Les capacités d'intervention de Rennes Métropole sont donc limitées, d'autant que les projets transférés génèrent des charges importantes ”.

Mariette Sibertin-Blanc, chercheuse à Université de Toulouse-Le Mirail, a traité du diagnostic culturel dans trois agglomérations toulousaines. “ L'aire urbaine toulousaine se singularise à plusieurs titres. Sa composition – 342 communes, avec un pôle urbain de 72 communes – illustre un étalement urbain exponentiel et s'inscrit dans une configuration institutionnelle caractérisée par la cohabitation de trois communautés d'agglomération. Si aucune d'entre elles n'a pris la culture pour compétence, ce domaine d'intervention n'est absent ni des préoccupations intercommunales, ni des enjeux politiques actuels. Entre consensus intercommunaux et initiatives municipales, entre souci de développement artistique et instrumentalisation pour la valorisation territoriale, les politiques culturelles font l'objet d'une intervention multiforme et fragmentée, qui aboutit à une construction de l'offre urbaine à (très) petits pas ”.

Pour la deuxième session, après l'exposé introductif de Philippe Maffre, Marc Villarubias, Chef de projet culture du contrat de ville de Lyon et conseiller technique du pôle culture de la ville a présenté la charte de coopération culturelle de Lyon. “ Les services de la Ville, en partenariat avec les services de l'État et de la Région Rhône-Alpes ont animé une démarche qui vise à rendre visibles les actions déjà conduites dans le sens de la prise en compte des diversités, la nécessaire solidarité en direction des populations les plus en difficulté et la réinvention de nouveaux modes de relations aux différents acteurs de la cité. Elle consiste à les inscrire pour les années à venir dans des logiques de coopération culturelle avec les acteurs de la cité, en particulier ceux relevant du Contrat de Ville. Les missions des grands équipements, leurs implications actuelles et à venir dans des démarches territoriales et transversales, les nouveaux services qu'ils proposent en direction des différents publics sont réunis au sein d'une " Charte de Coopération Culturelle ", document d'information et de travail pour les acteurs culturels, artistiques, éducatifs et de la politique de la ville, document de suivi de cette nouvelle politique. Cette charte fera l'objet d'un suivi et de compléments annuels ”.

Sylvie Amar, Directrice du Bureau des Compétences et des Désirs de Marseille, a traité la question du Partenariat culturel et de la médiation artistique. “ Avec une quinzaine de projets en cours ou réalisés, la région Provence-Alpes Côte d'Azur est l'une des régions où le programme Nouveaux Commanditaires se déploie avec le plus de dynamisme. Le Bureau des Compétences et des Désirs est la structure qui assume la fonction de médiation de ce programme, une fonction qui constitue l'une des originalités de ce dispositif. À partir de plusieurs exemples de réalisations, l'intervention se propose de faire le point sur ce qu'il faut entendre par médiation (territoriale, artistique, sociale et culturelle) dans les rapports entre l'art et les citoyens. Elle se propose aussi d'indiquer, pour la région PACA, les opportunités et contraintes liées au partenariat, l'une des exigences des Nouveaux Commanditaires ”.

Enfin, Benoît Guillemont, conseiller action culturelle et politique de la ville à la DRAC Rhône-Alpes, a évoqué la question de la culture et des quartiers, entre proximité et mobilité. Les débats autour de ces deux sessions ont été très animés, soulignant, si besoin était, de l'intérêt du thème choisi. Le territoire devient un instrument (providentiel) de l'action culturelle, et l'injonction du pilotage par le bas autour des coopérations intercommunales vise

à mettre les acteurs en mouvement. Il s'agit d'un profond changement qu'illustre le passage d'une politique territoriale à une politique territorialisée où s'affirment de nouvelles configurations territoriales..

Changement de paradigme et reconfigurations territoriales

Le changement de paradigme mérite d'être souligné car en France l'essentiel de la recherche est restée longtemps dominée par l'orientation imprimée par Pierre Bourdieu. Établis à partir d'enquêtes menées dans les années 1960 et 1970, ses travaux se fondaient sur le postulat d'une homologie entre le capital scolaire, économique et culturel. Après l'étude des usages sociaux de la photographie (Bourdieu 1965), celle consacrée aux musées l'amène à montrer que les pratiques des individus d'une catégorie sociale tendent à constituer un système, et à considérer qu'une "fréquentation assidue du musée est à peu près nécessairement associée à une fréquentation équivalente du théâtre et, à un moindre degré, du concert" (Bourdieu et Darbel 1969, p. 101). D'autres essais et articles (Bourdieu 1971, 1978) permettent à P. Bourdieu d'affiner les dimensions théoriques de ses analyses, et la publication de l'ouvrage *La distinction* en 1979 peut être considérée comme l'aboutissement et la synthèse des travaux menés depuis le début des années 1960. L'ouvrage propose une division ternaire de la société mettant en rapport les éléments de la structure sociale, les styles de vie et les habitus respectifs des classes supérieures, des classes moyennes et des classes populaires. La partie intitulée "Goûts de classe et styles de vie" consacre un chapitre à chacun de ces groupes : le sens de la distinction pour les classes supérieures, la bonne volonté culturelle pour les classes moyennes et le choix nécessaire pour les classes populaires. Ces travaux ont largement influencé la sociologie de la culture et permis des avancées épistémologiques, mais ils ont aussi impulsé une orientation structuraliste qui ignore, notamment, les effets territoriaux. Ceci est d'autant plus gênant que ces travaux sont fondés sur l'analyse d'une période située au début de profonds changements socio-spatiaux dans l'organisation de la société. Avec ces transformations, l'homologie plus ou moins parfaite entre structures de classes et cultures devient caduque.

Les recherches récentes sur le phénomène culturel dans les villes (Lucchini 2002) s'intéressent plutôt au substrat socio-géographique et montrent les dynamiques complexes liées aux logiques d'action et aux politiques publiques d'équipement (Augustin et Gillet 1996, Augustin et Latouche 1998). Par ailleurs, les enquêtes du ministère français de la Culture sur l'évolution des pratiques culturelles soulignent toutes que les frontières entre culture populaire et haute culture se sont estompées. Après quatre séries d'enquêtes (1973, 1981, 1989 et 1997), les chercheurs (Donnat 2003) considèrent que la position sociale n'est pas la seule variable explicative des pratiques culturelles et qu'il convient de mieux prendre en compte les évolutions liées à la massification scolaire, à l'importance des médias et à la flexibilité des trajectoires professionnelles. Les différences de sexe, d'âge et les disparités géographiques interviennent largement dans le choix des pratiques. Ces résultats, comme ceux proposés dans cet ouvrage, montre la diversité des pratiques et soulignent les variations qui ont pu les

affecter. Ils indiquent clairement qu'il convient de travailler aux rapports des pratiques et des espaces. Les combinaisons localisées des divers agencements selon des critères générationnels, sociaux, ethniques et sexuels, ne sont évidemment pas à négliger, de façon à saisir les interactions entre les espaces, les modes de vie et les appareillages institutionnels de l'action culturelle. Dans ce jeu, les reconfigurations territoriales en cours s'accompagnent d'innovations et d'expérimentations qui ont été largement questionnées lors de ces rencontres.

Comprendre l'inversion des temps sociaux

Deux phénomènes méritent attention car ils jouent fortement sur les pratiques culturelles. C'est d'abord celui qui participe à l'inversion des temps sociaux : la progression des temps disponibles pour les loisirs et la culture est bien la tendance forte visible dans l'ensemble de la société, même si le travail reste une composante essentielle du statut et de la reconnaissance des personnes. Nous vivons aujourd'hui dans une société de loisirs de masse portée sur les médias, la consommation, les pratiques d'activités multiples et la mobilité. Les villes et les régions n'apparaissent plus depuis longtemps comme des lieux essentiellement centrés sur la production et offrent de plus en plus d'équipements et d'espaces culturels qui participent à leur fonction économique, leur expression et leur représentation. La multiplication et la diversification des activités et institutions culturelles sont des éléments majeurs de transformation, elles assurent une visibilité accrue à un ensemble complexe de pratiques qui renforcent la dimension festive de la société.

C'est ensuite la prise en compte des mobilités par un ensemble de multipolarités mouvantes favorisant le choix des lieux culturels bien au-delà du quartier. Avec l'accroissement des transports, on assiste à des mobilités accélérées permettant l'accès à des pôles d'attraction souvent éloignés du domicile. Il en résulte une complexité de la géographie des espaces vécus qui est encore insuffisamment étudiée. Les enquêtes de l'INSEE-INRETS portant sur la période des années 1990 soulignent la forte croissance des mobilités hors travail et des déplacements pour les loisirs et la culture. La mobilité d'agrément est maintenant supérieure à la mobilité de travail, la socialité de voisinage fondée sur les relations de proximité cède la place à d'autres échanges issus d'affinités électives sur des territoires plus vastes. On assiste ainsi à la métropolisation culturelle de vastes espaces urbains (Augustin, Favory, 1998) et à des configurations territoriales nouvelles de l'action culturelle.

Être attentif au jeu complexe d'offres et de demandes

Mais si ces effets participent à un décloisonnement des cultures, les équipements, les services, les créations et les diffusions culturelles s'inscrivent toujours dans un jeu complexe d'offres et de demandes où se mêlent l'offre publique, l'offre privée et celle des individus qui s'engagent dans des stratégies de participation culturelle (Haumont, 1996). C'est en jouant sur ces sphères que l'action culturelle participe à de nouveaux équilibres territoriaux, à la valorisation des sites et au mélange social.

La notion de services collectifs qui se substitue à celle d'une offre standardisée d'équipements conduit à inverser la perspective classique pour concevoir la planification en terme d'usages sur des territoires différenciés. L'ancienne logique de la planification prioritairement centrée sur l'offre cède la place à une démarche plus attentive aux besoins et aux projets, et s'ouvre à des secteurs qui ne sont pas forcément "équipementiers" comme certains espaces naturels ou patrimoniaux. À ce niveau, la notion de médiation territoriale (Lefebvre et Bourre, 2000) évoquée à plusieurs reprises mérite attention car elle souligne le rôle que peut jouer la culture dans la conversion d'espaces en territoires. La fonctionnalité de la culture devient essentielle

dans ce processus, notamment lorsque se pose la question de nouvelles gouvernances favorisées par les projets d'intercommunalité ou de constitution de pays.

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) du 25 juin 1999 exprime l'ambition de rester au plus près des réalités territoriales. Les schémas de services collectifs sont devenus le nouveau dispositif de planification ayant le triple objectif de susciter et fédérer le dynamisme et la coopération des territoires, de garantir et d'optimiser le fonctionnement des services publics et d'intégrer les impératifs du développement durable. Ces documents de planification, élaborés sur la base d'un horizon de vingt ans (2020), visent à anticiper certaines ruptures sans ignorer les évolutions structurelles déjà engagées. Le schéma de services collectifs culturels de l'automne 2000, soumis à consultation dans les régions, souligne les transformations du paysage culturel et l'apparition d'une conception plus ouverte, plus moderne et plus plurielle de la culture. Le foisonnement de l'activité festivalière, la multiplicité des expressions artistiques et le croisement de plus en plus fréquent entre les arts participent à la diversité culturelle des territoires.

À ce niveau, les perspectives territoriales pour la culture sont visibles dans l'ensemble des régions françaises, qu'il s'agisse des activités au passé actualisé, de la diversité de l'offre culturelle dans les métropoles, des émergences festivalières et des écoles de musique, des mobilités et des mobilisations à partir des réseaux culturels. Ce renouvellement et cette diversité des formes de pratiques ne doit cependant pas éluder la question des incertitudes territoriales de la culture en raison des trois tensions concernant le rapports global-local, autonomie-hétéronomie et gouvernement-gouvernance. Ces tensions restent des enjeux à la fois sociaux, la crise des intermittents du spectacle le rappelle avec force, et territoriaux en raison des effets de l'intercommunalité. Elles laissent largement ouvert le champ de la recherche et de l'action.

Bibliographie

- AUGUSTIN J.-P. et FAVORY M. (1998) Bordeaux et la métropolisation culturelle du département, *Sud-Ouest Européen*, 2, p. 79-91
- AUGUSTIN J.-P. et LATOUCHE D. dir. (1998) *Lieux culturels et contextes de villes*, Pessac, M.S.H.A.
- AUGUSTIN J.-P. et BERDOULAY V. (2000) Cultures vivantes : variations et créations culturelles en région, in *Sud-Ouest Européen*, 8, p. 1-4, (cet épilogue reprend quelques thèmes abordés dans cet article).
- AUGUSTIN J.-P. et LEFEBVRE A. dir. *Perspectives territoriales pour la culture*, Pessac, MSHA, 2004
- BOURDIEU P. (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P. et DARBEL A. (1969) *L'amour de l'art*, Paris, Minuit.
- DONNAT O. (1994) *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte.
- DONNAT O. dir.(1998) *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, Paris, La Documentation Française.
- DONNAT O. (2003) *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation Française.
- HAUMONT A. (1996) "L'équipement culturel des villes", *Annales de la Recherche urbaine*, 70, p. 148-153.
- LEFEBVRE A. et BOURRE R. (2000) La médiation culturelle du territoire, in *Sud-Ouest Européen*, n°8, p.49-56
- LUCCHINI F. (2002) *La culture au service des villes*, Paris, Anthropos
- MOULINIER P. (1995) *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, éd. du CNFPT.

MOULINIER P. (1999) *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF (Que Sais-Je ?).

TEISSERENC P. (1997) "Le développement par la culture", *L'Homme et la Société*, 125, p. 107-121.